

Règlement

Ici, vous vous trouvez dans une salle spécialisée. Elle contient du matériel fragile et précieux qu'il faut respecter parce que ce sont nos outils de travail.
C'est le lieu où l'on travaille, il doit rester agréable et accueillant.

1) Entrée dans la classe

Les élèves se **rangent en silence devant la salle de classe**. L'entrée se fait sur l'invitation du professeur et doit s'effectuer dans le calme. Il ne doit donc pas y avoir de bousculades. Le retard en cours est gênant pour tout le monde. Aucun retardataire ne sera accepté sans billet de retard délivré par le bureau de vie scolaire. Chaque élève regagne leur place et **attend qu'on l'invite à s'asseoir**.

2) En classe

Le professeur étant responsable de la classe, on ne touchera pas **aux rideaux, interrupteurs, prises de tension ou robinets sans sa permission**. Les déplacements et prises de parole se font après autorisation du professeur. Les papiers, les épluchures de crayon et autres débris devront être déposés dans la poubelle de table qu'il faudra vider en fin de séance. **La politesse et la cordialité doivent être des règles de fonctionnement normal de cette classe. En conséquence, l'insolence envers le professeur ou un autre adulte, les insultes envers d'autres élèves, la grossièreté ou la vulgarité ne seront pas tolérées.**

A la fin du cours, le matériel sera laissé propre et devra être rangé ainsi que les chaises, les poubelles de table seront vidées, et en fin de journée, les chaises montées sur les paillasses. Le professeur donne alors l'autorisation de sortir.

3) Le matériel:

Les élèves doivent posséder **leur matériel, c'est à dire carnet de correspondance, cahier de textes, cahier, livre, feuilles, de quoi écrire, règle graduée, calculatrice** et de manière générale tout ce que le professeur a demandé. Le matériel distribué par le professeur doit être respecté. Il faut donc suivre les consignes données notamment en ce qui concerne les modes opératoires. La détérioration de ce matériel ou de tout matériel de la classe, pour non respect des consignes, est donc de la responsabilité de l'élève et de ses parents et sanctionné.

4) Le travail

Un des objectifs est l'autonomie dans le travail. Le cours précédent doit être appris. **Le travail non fait est sanctionné**. Le travail doit être remis **en temps et en heure**. Le travail peut être réalisé en groupe ou bénéficier d'une aide mais la rédaction doit être personnelle. **En contrôle, toute tentative de communication est considérée comme une fraude et sanctionnée.**

5) Les devoirs rendus

Les devoirs en classe devront être signés par les parents

NUL N'EST CENSE IGNORER CE REGLEMENT

Signature de l'élève

Signature des parents